



FORMATION CONTINUE PANTHÉON SORBONNE

Diplôme d'Université ADMINISTRATEUR D'ÉLECTIONS Formation continue



«

Les élections vous intéressent comme univers professionnels ? Avez-vous besoin de renforcer vos capacités en la matière ? Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) a la formation qu'il vous faut : le Diplôme d'Université « Administrateur d'Élections », formation d'excellence, animée par une équipe d'universitaires et de professionnels de renoms, destinée à toutes celles et ceux qui exercent des responsabilités en matière d'organisation, d'évaluation, de contrôle et d'observations d'élections.

»

**Bertrand Simon – Professeur agrégé
Responsables pédagogiques du diplôme**

► OBJECTIFS

Le Diplôme universitaire Administrateur d'élections forme à la maîtrise théorique et pratique des outils proposés par les différentes disciplines des sciences politiques, juridiques et sociales dans le domaine électoral pour atteindre trois objectifs :

- contribuer à la formation d'experts électoraux
- former des analystes et des observateurs
- former des acteurs de la vie électorale publique et privée

► COMPETENCES ACQUISES

- Mise en place de l'organisation d'élections
- Contrôle juridique des élections
- Conseil en matière électorale
- Elaboration de politiques publiques dans le domaine électoral
- Veille politique et électorale
- Expertise et appui auprès des organisations nationales et internationales

► PUBLIC

Formation unique en son genre, dispensée par des spécialistes, ce diplôme forme les cadres, praticiens d'organisations internationales et de collectivités territoriales en matière électorale.

Il intéresse aussi les journalistes, fonctionnaires, syndicalistes, élus ou collaborateurs d'élus souhaitant suivre une formation opérationnelle sans interrompre leur activité professionnelle.

► CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès au Diplôme d'Université « Administrateur d'Élections » est ouvert aux titulaires d'un diplôme de 2ème cycle ou d'une expérience professionnelle jugée équivalente.

Une dispense des conditions d'accès (diplôme prérequis) peut être accordée en cas de procédure de validation des expériences professionnelles ou acquies personnels (décret no 85-906 du 23/08/1985).

La sélection des candidats se fera sur dossier par un jury souverain composé du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique.

Le dossier d'inscription sera composé d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de l'ensemble des documents attestant du parcours universitaire et professionnel du candidat

Une bonne maîtrise du français sera indispensable.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sera en mesure de proposer à tout inscrit qui en ferait explicitement la demande, un enseignement pour approfondir la connaissance de la langue française.

TARIFS 2017-2018

Formation continue : 2.500 € (1.400 si inscription individuelle ou demandeur d'emploi)

FINANCEMENT

La prise en charge peut se faire dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation, du Droit Individuel à la Formation (DIF) pour la fonction publique, du Compte Personnel de Formation (CPF, ex DIF), du Congés Individuel de Formation (CIF) ou la formation hors temps du travail.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez envisager de suivre une formation. Votre conseiller Pôle emploi doit être consulté pour vous aider dans vos démarches et pour valider votre dossier de formation. Il pourra aussi voir avec vous les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation. Pour des informations sur les mesures dont vous pouvez bénéficier, en fonction de votre statut et de votre situation personnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

PARTENARIAT

La formation a une longue tradition de collaboration, d'échanges et d'études, avec de nombreuses institutions françaises, dont le Sénat. Ces partenariats sont renforcés par la participation des enseignants à des missions pour le Conseil de l'Europe ou à la demande de gouvernements ou d'organisations internationales.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

RENTRÉE

Janvier 2018 au Centre Broca

RYTHME

Les enseignements sont groupés en sessions chaque mois, de janvier à juin, à raison de trois ou quatre jours chaque mois. Ils sont assurés par des spécialistes passionnés dans leur domaine. Des intervenants extérieurs ou anciens étudiants font part de leurs réflexions et expériences sur le terrain.

Les études peuvent être qualifiées d'universitaires et de recherche ; un mémoire d'au moins 50 pages doit être remis le 15 octobre, avec la possibilité d'une procédure de prolongation. Tous les cours sont obligatoires.

Télécharger le programme sur le lien :

www.univ-paris1.fr/adresseduprogramme



PROGRAMME /HEURES

Volume horaire annuel des enseignements.....120

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Démocratie et représentation.....12

Les systèmes électoraux et leurs effets.....6

Sociologie des acteurs du processus électoral.....12

Les standards européens en matière d'élections.....6

ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Genre et élections.....12

Les médias dans les campagnes électorales.....12

Sondages électoraux et estimations.....12

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Droit électoral et financement des campagnes.....12

Contentieux électoral et contrôle des comptes.....12

Assistance et observation électorale.....12

AIRES GÉOGRAPHIQUES

Approche comparative des élections.....12

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES FCPS

Laurie.Guillot@univ-paris1.fr

21, rue Broca 75005 Paris

fcps@univ-paris1.fr - Tél. 01 53 55 27 23

www.fcparis1.fr

Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

